

info^{MC}rentes

Le bulletin des enseignantes et des enseignants de l'Ontario • **Printemps 2009 • N° 23**



**Les rentes,
tout le
monde
en parle**
**DES RÉPONSES À VOS
QUESTIONS** PAGE 2

**DANS
CE
NUMÉRO**

3
Résultats 2008
Cinq faits sur le
rendement du RREO

4
Stratégie de placement
Rajustements à la suite
des pertes

7
Engagement envers le service
Des sondages fournissent une
rétroaction continue

8
Des leaders reconnus
M^{mes} Mercier et Zvan,
M. Lamoureux honorés

L'amplification de la récession accroît l'intérêt à l'égard de la sécurité de la retraite



Aborder la question des rentes dans la salle de repas ne fera plus fuir vos collègues. Il est beaucoup question de sécurité de la retraite à l'heure actuelle et les employés s'intéressent plus que jamais de leur rente.

Dans le présent numéro d'*Inforentes*, vous trouverez de l'information sur la sécurité de la retraite, des réponses à des questions clés faisant suite à la publication de nos résultats financiers en avril, un aperçu de l'état de la capitalisation du régime et des précisions sur notre gestion à long terme des placements.

SÉCURITÉ DE LA RETRAITE

Quelle est la situation financière du régime de retraite?

Le régime a commencé l'année avec une insuffisance de capitalisation anticipée de 2,5 G\$ provenant de pertes de placement, de la faiblesse des taux d'intérêt réels (après inflation) et de la hausse des obligations du régime. À moins que les marchés boursiers ne se redressent brusquement, cette insuffisance

augmentera. La Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (FEO) et le gouvernement de l'Ontario, les répondants du régime, disposent de plusieurs options pour faire face aux insuffisances de capitalisation.

Pour en savoir plus sur l'état de la capitalisation du régime et sur son incidence pour vous, voir page 6.

Ma rente est-elle protégée?

Oui. La valeur des prestations de retraite

déjà accumulées par les participants actifs et retraités est protégée par la loi. Toutefois, les taux de cotisation et les prestations de retraite futures peuvent être rajustés au cours de la carrière d'un enseignant en raison d'excédents ou d'insuffisances de capitalisation.

Par exemple, il y a plusieurs années, les prestations ont été bonifiées grâce à un excédent. Récemment, les cotisations ont été augmentées en raison d'une insuffisance de capitalisation.

N'oubliez pas que votre rente du RREO ne dépend aucunement des résultats de placement annuels ou de la valeur de la caisse de retraite au moment de votre départ à la retraite. Votre rente est calculée selon une formule qui tient compte de vos années de service et de vos gains moyens.

Le gouvernement pourrait-il modifier la loi qui protège les prestations déjà accumulées?

Nous ne pouvons pas spéculer sur cette question. Seul le gouvernement peut modifier la loi. Nous n'avons entendu parler d'aucun plan en vue de la modification de la *Loi sur les régimes de retraite* de l'Ontario, qui protège la valeur des prestations de retraite accumulées par les travailleurs de la province.

N'oubliez pas que la FEO et le gouvernement de l'Ontario, les répondants du régime, disposent des options suivantes pour faire face aux insuffisances de capitalisation : augmenter le taux de cotisation, modifier les prestations accumulées à l'avenir ou combiner ces options.

L'actif du régime est-il suffisant pour verser les rentes?

Oui. À la fin de 2008, la valeur de l'actif net du régime était de 87,4 G\$. Le régime verse un peu plus de 4 G\$ en prestations de retraite annuellement et encaisse environ 2 G\$ en cotisations. L'actif du régime est donc suffisant pour payer les rentes dues pendant de nombreuses

années. La loi exige toutefois des régimes de retraite qu'ils démontrent, par des évaluations actuarielles de capitalisation périodiques, qu'ils disposent d'un actif suffisant pour verser les prestations auxquelles auront droit les participants actuels dans 50, 60 ou 70 ans, voire plus.

Devrais-je prendre une retraite anticipée pour protéger ma rente?

Non. Ne hâtez pas votre retraite par peur de perdre la protection contre l'inflation ou d'autres prestations. Les prestations déjà accumulées sont protégées en vertu de la loi. Cependant, les prestations de retraite futures pourraient être modifiées à la suite d'une insuffisance de capitalisation.

PLACEMENTS

Combien de temps faudra-t-il avant de recouvrer les pertes de 2008?

Nous ne pouvons prédire combien de temps cela prendra. La crise économique mondiale est grave et continue. Nous croyons que la reprise sera progressive. Nos pertes résultent en grande partie de placements solides que nous possédons toujours, mais dont la valeur a été réduite en raison de la conjoncture économique. Nous sommes un investisseur à long terme, et nous pouvons conserver nos placements en attendant que les marchés rebondissent.

Avez-vous modifié votre stratégie de placement en réaction au climat de placement actuel?

Nous n'avons pas modifié notre stratégie de placement à long terme, mais nous nous tenons sur la défensive compte tenu de l'incertitude actuelle des marchés.

Nous croyons qu'un portefeuille diversifié constitué de titres de haute qualité nous permettra d'obtenir les rendements nécessaires pour verser les prestations de retraite à long terme. Nous demeurons un investisseur à long terme et continuons d'investir dans des actions, des titres à revenu fixe et des placements sensibles à l'inflation, qui comprennent notamment les biens immobiliers, les infrastructures et les obligations à rendement réel. Toutefois, nous avons réduit le risque de placement en diminuant nos placements sur les marchés des actions et du crédit à des niveaux appropriés aux conditions actuelles des marchés. Nous avons également augmenté nos

LES FAITS IMPORTANTS

Rendement du RREO en 2008

Le rendement des placements de la caisse a été de -18 % en 2008, un résultat comparable à celui des autres grandes caisses de retraite canadiennes.

L'actif net a reculé de 19 G\$ pour s'établir à 87,4 G\$ à la fin de l'exercice 2008, principalement en raison de la chute sans précédent de presque tous les marchés.

Une insuffisance de capitalisation de 2,5 G\$ était prévue au 1^{er} janvier 2009; à moins que les marchés boursiers ne se redressent brusquement, cette insuffisance augmentera.

Depuis que nous avons commencé à faire des placements sur les marchés financiers en 1990, notre rendement annuel moyen est de 9,6 %.

En dépit des pertes et de la crise économique mondiale, la rente que vous avez accumulée est protégée.

exigences en matière de liquidités (argent en caisse) pour nous assurer que nous pouvons respecter toutes nos obligations financières et profiter de nouvelles occasions qui correspondent au profil de risque-et-rendement à long terme du régime.

RÉMUNÉRATION DES CADRES

Pourquoi les cadres du RREO ont-ils touché des primes malgré les pertes subies par la caisse l'an dernier?

Notre programme de rémunération se fonde sur un salaire de base préétabli, combiné à un volet de rémunération variable. Ce volet se compose de primes à long terme et à court terme, toutes deux calculées en fonction de périodes de rendement sur quatre ans.

Cette année, les primes tiennent compte de trois années de rendement considérablement supérieur au marché (2005, 2006 et 2007) et d'une année de mauvais rendement (2008). En plus de son incidence très négative sur les primes de cette année, le mauvais rendement

de 2008 réduira de façon importante les niveaux de rémunération au cours des trois prochaines années.

La rémunération au rendement totale pour l'équipe chargée des placements a chuté de près de 40 %, tandis que celle des cinq cadres supérieurs nommés dans notre rapport annuel a diminué de moitié par rapport à l'an dernier. Pour en savoir plus, consultez le Rapport de la présidente du conseil et la section sur la rémunération de notre rapport annuel, qui contient des précisions sur la rémunération versée aux cadres supérieurs. Vous pouvez consulter le rapport à partir de la page d'accueil de notre site Web, www.otpp.com/fr. ■

Plus d'information au www.otpp.com/fr

- *Rapport aux participants* ou *Rapport annuel 2008* intégral
- Diffusion Web archivée de notre assemblée annuelle
- Foire aux questions détaillée

Rajustements à la caisse à la suite des pertes de placement de 2008

Il ne fait aucun doute que les placements de la caisse ont été durement touchés en 2008. Le dernier *Rapport aux participants* détaille le recul de l'actif de la caisse de retraite, qui se chiffrait à 87,4 G\$ à la fin de 2008 (contre 108,5 G\$ en 2007) à la suite de la chute des marchés des actions, de l'immobilier et d'autres placements.



Chaque dollar de perte est important à nos yeux, mais nous ne pouvons pas empêcher l'effondrement des marchés. Ce que nous pouvons faire, et que nous avons fait, c'est de placer le portefeuille en bonne position pour que la caisse puisse profiter d'un éventuel rebond des marchés financiers.

La perte de 19 G\$ de la caisse l'an dernier correspond à un recul des placements de 18 %, ce qui se situe dans la moyenne pour les régimes de retraite importants au Canada. En comparaison, l'indice composé S&P/TSX, le principal indice de la Bourse de Toronto, a enregistré un recul de 33 %.

Il est important de noter qu'une partie importante des pertes déclarées sont « non réalisées », c'est-à-dire que nous détenons toujours les actions, les obligations ou les biens immobiliers, mais que ces placements

sont comptabilisés à la juste valeur de marché, soit le prix auquel ils auraient pu être vendus le 31 décembre 2008. On appelle cette méthode l'« évaluation à la valeur de marché ». La valeur des placements a diminué, ce qui donne lieu à une perte sur papier même si nous ne vendons pas les placements.

Pensez à votre maison ou à votre condo : sa valeur a probablement diminué au cours de la dernière année. Mais si vous en êtes encore propriétaire, la perte reste sur papier, non réalisée. Le prix est seulement différent de ce qu'il était hier et de ce qu'il sera demain. Vous prévoyez que la valeur de votre maison s'accroîtra au fil du temps; nous adoptons le même point de vue par rapport à nos placements de qualité supérieure : nous savons que leur valeur se rétablira lorsque la situation reviendra à la normale sur les marchés.

« Le RREO est un investisseur à long terme qui a la chance d'avoir le temps comme allié », a expliqué Neil Petroff, vice-président directeur, Placements et chef des placements, à l'occasion de l'assemblée annuelle du 3 avril à Toronto.

La caisse demeure un portefeuille solide et diversifié, composé de placements de qualité supérieure, a-t-il ajouté.

« L'équipe des placements s'est assurée que le régime disposait des liquidités nécessaires au règlement des transactions et au versement des prestations tout au long de l'année. À aucun moment, nous n'avons dû envisager de vendre de bons placements à perte. »

M. Petroff a également décrit la réaction des gestionnaires de placements à la turbulence des marchés.

Tout d'abord, la plus grande partie de la perte comptabilisée en 2008 est due aux actions. Nous avons réduit la pondération des actions à 40 % de l'ensemble de la caisse pour 2009, contre 45 % en 2008.

Par ailleurs, les marchés du crédit ont pratiquement été paralysés l'année dernière. Lorsque ces marchés ont commencé à se fermer, des placements qui produisaient auparavant des gains ont brusquement occasionné des pertes importantes. Nous n'avons pas pu réduire les risques aussi rapidement que nous l'aurions souhaité. Nous avons toutefois apporté des modifications à l'équipe de direction du groupe des titres à revenu fixe et adopté des stratégies plus prudentes.

De plus, notre portefeuille immobilier, géré par notre filiale Cadillac Fairview, représente près de 20 % de nos placements. La valeur du portefeuille a chuté tout comme le marché immobilier dans son ensemble. Nous continuerons d'investir pour apporter des améliorations à nos immeubles, qui comprennent notamment des centres commerciaux et des complexes de bureaux réputés. De plus, même si la valeur des propriétés est plus faible à l'heure actuelle, les loyers que nous percevons des locataires augmentent.

Malgré la récession et les fluctuations



des marchés financiers, nous sommes à la recherche de nouveaux placements qui nous aideront à verser les rentes futures des participants.

« Nous avons adopté une position défensive, mais, comme je me plais à le dire, il s'agit d'une défensive à l'image de Bobby Orr », a commenté M. Petroff à l'assemblée annuelle, faisant référence à

Le président et chef de la direction, Jim Leech, présente les résultats de 2008 durant l'assemblée annuelle.

l'habileté du défenseur légendaire pour déceler les ouvertures, traverser la patinoire à la vitesse de l'éclair et aller marquer.

« L'équipe des placements continuera de profiter des occasions pour marquer des buts au nom des participants. » ■

Une mesure du budget pourrait permettre au RREO de s'associer à de nouveaux clients

Le budget de mars 2009 du gouvernement de l'Ontario contenait une mesure préliminaire qui pourrait faire naître de nouvelles occasions de revenu et entraîner une réduction de coûts pour le RREO.

Le projet de loi omnibus sur le budget contient une proposition de modification à la *Loi sur le régime de retraite des enseignants* qui, advenant son adoption, élargirait notre mandat en nous permettant de gérer des placements et d'administrer des rentes au nom d'autres institutions. La Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (FEO), répondante du régime avec le gouvernement de l'Ontario, a exprimé son appui à l'élargissement du mandat.

« Bien que les détails restent à régler, nous considérons la proposition comme une étape encourageante

vers une réforme des rentes pour nos participants ainsi que pour des milliers d'autres Ontariens », a affirmé Jim Leech, président et chef de la direction du RREO.

Dans son rapport final, la Commission d'experts en régimes de retraite de l'Ontario, dirigée par le Dr Harry Arthurs, a indiqué que les régimes de retraite de grande taille jouissent de plusieurs avantages par rapport à ceux de petite taille. Cumulativement, l'avantage est important. Le rapport intégral de la Commission Arthurs est en ligne, au www.pensionreview.on.ca.

Parmi les avantages dont bénéficient les régimes de grande taille, citons les économies en frais de placement, les compétences internes en placement, les capacités en placement privé, la possibilité de répartir le risque en diversifiant les placements, les économies quant aux frais d'administration par participant et l'accès à la formation, à l'information et au service.

« Autrement dit, il serait avantageux pour les régimes de petite taille de profiter de notre expertise, mais nous bénéficierions nous aussi d'une taille accrue », a expliqué M. Leech.

« Un changement à notre mandat ne nous ferait pas perdre de vue notre travail d'administration des rentes des enseignants et de gestion de leur caisse de retraite. »

Consultez *Inforentes* pour demeurer à l'affût des développements. ■

À moins d'un rebond des marchés, l'insuffisance de capitalisation augmentera

Le RREO a commencé 2009 avec une insuffisance de capitalisation prévue de 2,5 G\$. À moins que les marchés boursiers ne se redressent brusquement, cette insuffisance augmentera.

Cela est dû au fait que seulement 20 % de la perte de placement enregistrée en 2008 a été comptabilisée aux fins de l'évaluation préliminaire de 2009. Le 80 % restant fait l'objet d'une retenue; 20 % de la perte sera comptabilisée annuellement au cours de chacune des quatre prochaines années. Si la perte de 2008 avait été entièrement comptabilisée immédiatement, l'insuffisance de capitalisation anticipée aurait été d'environ 22 G\$ au début de l'année.

Le nivellement des pertes (ou des gains) de placement sur cinq ans est pratique courante pour les régimes de retraite dont les engagements et les placements reposent sur une optique à long terme. Sans le nivellement, les régimes de retraite auraient à rajuster fréquemment leur taux de cotisation ou leur niveau de prestations en raison de la fluctuation des rendements des placements.

COMBLER UNE INSUFFISANCE DE CAPITALISATION

La Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (FEO) et le gouvernement de l'Ontario, les répondants du régime, doivent présenter des solutions afin de remédier à une insuffisance de capitalisation avant le dépôt d'une évaluation auprès de l'autorité de réglementation provinciale. La prochaine évaluation peut être déposée en tout temps d'ici le 1^{er} octobre 2011.

Pour éliminer une insuffisance de capitalisation, la FEO et le gouvernement peuvent :

- hausser le taux de cotisation;
- réduire les prestations accumulées à l'avenir;
- combiner ces options.

DÉFIS LIÉS À LA CAPITALISATION

Bien que les pertes des placements aient contribué à l'insuffisance prévue en 2009,

les taux d'intérêt réels et les coûts des rentes demeurent les facteurs clés pour déterminer la santé financière du régime.

Les taux d'intérêt réels (après inflation) sont utilisés pour estimer le coût des rentes futures. Si les taux d'intérêt réels demeurent bas, comme nous le prévoyons, le coût des rentes futures demeurera élevé, car il faut injecter plus d'argent dans le régime pour obtenir les sommes nécessaires au versement des rentes futures.

Par exemple, il faut environ 855 000 \$ pour assurer le versement d'une rente type de 40 000 \$ lorsque le taux d'intérêt réel est de 2 %, soit environ le niveau où il se situait au début de l'année. Si le taux d'intérêt réel grimpeait à 3 %, ce montant serait d'environ 745 000 \$.

La faiblesse des taux d'intérêt réels a été un facteur important ayant entraîné des insuffisances de capitalisation durant des périodes de rendement positif du régime par le passé. L'adoption de la protection conditionnelle contre l'inflation a permis de combler l'insuffisance de 12,7 G\$ constatée en 2008, tandis que les hausses du taux de cotisation ont rectifié l'insuffisance de 6,1 G\$ en 2005.

La maturité du régime est un autre facteur clé expliquant les défis constants liés à la capitalisation. Le régime compte actuellement 1,6 participant actif pour chaque retraité, et on prévoit que ce ratio devrait diminuer. Par conséquent, une proportion décroissante des participants assume une responsabilité accrue pour la satisfaction des exigences du régime en matière de capitalisation.

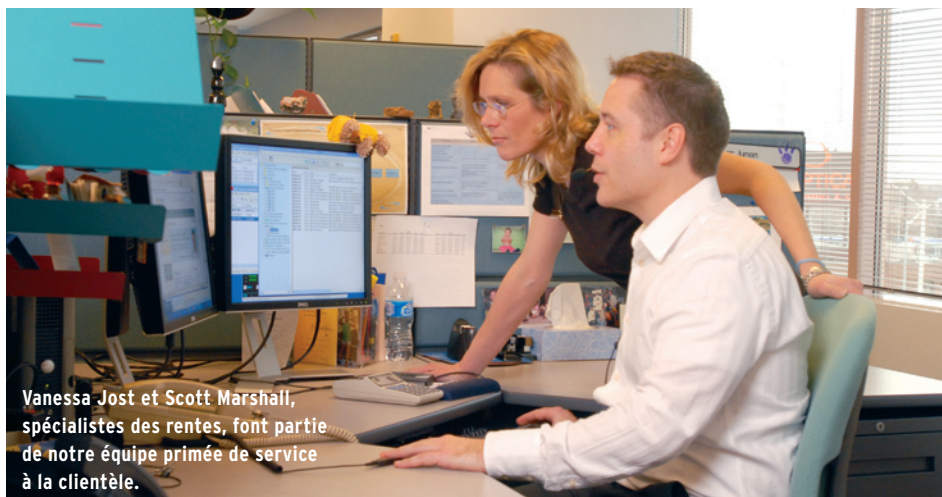
En raison du faible rapport enseignants-retraités, il devient difficile de combler une insuffisance de capitalisation par la seule augmentation des cotisations. À long terme, la protection conditionnelle contre l'inflation, qui ne s'appliquera qu'aux

Insuffisance de capitalisation 2009



services décomptés après 2009, aidera à faire face à cette situation puisque tant les enseignants actifs que les futurs retraités contribueront à l'élimination des insuffisances de capitalisation.

La protection conditionnelle contre l'inflation servira de soupape de sûreté pour faire face aux défis liés à la capitalisation, mais elle n'empêchera pas le régime d'enregistrer une insuffisance si le coût des rentes futures augmente plus rapidement que l'actif du régime. ■



Un engagement inébranlable à l'égard du service

Les marchés reculent, mais la qualité de notre service ne cesse d'augmenter

En continuant de miser sur les améliorations et la technologie novatrice, le régime réussit à offrir un service inégalé.

L'an dernier, le RREO s'est classé au premier rang parmi les régimes pairs en Amérique du Nord pour son service. Le taux de satisfaction à l'égard du RREO a aussi atteint un sommet dans un secteur clé du service : 65 % des participants qui ont pris leur retraite l'an dernier nous ont accordé une note de 10 sur 10. Depuis 2005, nous conservons une note globale de 9 sur 10.

Comment y parvient-on? En continuant à offrir le service dont les participants ont besoin tout en restant à l'affût des dernières avancées technologiques, notamment les services Web conviviaux et dont les outils de calcul sont simples.



À L'AVANT-PLAN EN LIGNE

iAccès Web, le site sécurisé réservé aux participants, permet d'obtenir des renseignements sur les

droits à pension et de calculer les prestations en ligne. En 2008, les participants ont consulté le site 179 000 fois! De plus, 78 % des demandes de rentes ont été présentées par iAccès, un pourcentage impressionnant.

« La technologie nous permet de faire intervenir les participants comme jamais auparavant », explique Rosemarie McClean, vice-présidente principale, Services aux participants. « Chaque année, nous traitons des milliards de dollars de cotisations et gérons des millions de renseignements personnels. Grâce à la technologie, nous pouvons être efficaces tout en maîtrisant les coûts et en conservant notre touche personnelle, deux éléments qu'il faut maintenir en équilibre. »

AMÉLIORATION ET PERSONNALISATION DE L'EXPÉRIENCE

L'adoption des services en ligne par les participants permet au régime de se consacrer de plus en plus à la personnalisation de l'expérience. Les participants demandent depuis longtemps des conseils personnalisés en raison de la complexité des prestations et des règles du régime.

« Les participants ont besoin de bons conseils pour prendre des décisions éclairées en ce qui a trait à leurs prestations », précise M^{me} McClean. « Nous jetons les bases pour permettre à nos spécialistes des rentes de mieux comprendre la situation de chaque participant. Plutôt que de simplement présenter les options qui s'offrent aux participants, ils pourront les aider à prendre des décisions informées. » ■

L'ÉVALUATION DU SERVICE

En plus de la rétroaction spontanée que nous recevons directement des participants, nous menons régulièrement des sondages pour connaître l'opinion des participants. L'Indice de la qualité du service mesure l'appréciation de notre service et de nos communications. Des sondages sont réalisés par une entreprise indépendante canadienne tout au long de l'année.

Déroulement

1. La société qui mène le sondage communique avec des participants choisis au hasard après que le RREO a offert un service (p. ex., une estimation de la rente ou une demande téléphonique générale) ou envoyé une communication (p. ex., un bulletin ou le *Rapport aux participants*).
2. Notre « bulletin » trimestriel est compilé à partir des réponses obtenues.
3. Nous analysons les résultats et déterminons les aspects à améliorer. ■

Le RREO au sommet

Le RREO a récemment été classé au premier rang pour le service parmi les régimes pairs par CEM Benchmarking Inc. L'évaluation se fonde sur 11 catégories de service, dont le délai d'attente au téléphone et l'accessibilité du site Web.

Le régime s'est aussi classé à égalité au premier rang à l'échelle internationale, devançant 58 autres régimes. La société CEM évalue chaque année le comportement des principales caisses de retraite du Canada, des États-Unis, des Pays-Bas et de l'Australie. ■



REMISE D'UN PRIX À EILEEN MERCIER, PRÉSIDENTE DU CONSEIL

Eileen Mercier, qui a récemment entrepris un deuxième mandat de deux ans à titre de présidente du

conseil du RREO, est au nombre des quatre fellows honorés par l'Institut des administrateurs de sociétés en 2009. Ces prix visent à honorer des personnes ayant démontré un leadership exceptionnel au sein de conseils d'administration du pays et fait preuve d'excellence en adoptant une conduite exemplaire en matière de gouvernance. M^{me} Mercier recevra son prix en juin.

TEACHERS' PRIVATE CAPITAL ENCORE NUMÉRO UN AU CANADA

Pour la deuxième année consécutive, Teachers' Private Capital reçoit le titre de meilleure société d'investissements privés au Canada dans le cadre de la remise des *Private Equity International Awards*.

Le bulletin **Infoentes**[®] est publié à l'intention des participantes et participants au Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario.

Vos commentaires et vos observations sur n'importe quel aspect d'Infoentes sont les bienvenus. Veuillez téléphoner à Linda Keon à ce sujet en composant le 416 730-5357 ou le 1 877 812-7989; vous pouvez aussi lui envoyer un courriel à l'adresse : lkeon@otpp.com.

Régime de retraite des enseignantes
et des enseignants de l'Ontario
5650, rue Yonge
Toronto (Ontario) M2M 4H5

Services à la clientèle
Téléphone : 416 226-2700 ou 1 800 668-0105
Télécopieur : 416 730-7807 ou 1 800 949-8208
Courriel : inquiry@otpp.com
Site Web : www.otpp.com/fr

Le présent bulletin ne confère aucun droit aux prestations du régime de retraite. Vos droits et ceux de vos survivants sont régis par le règlement du régime. L'information contenue dans ce bulletin est d'ordre général et ne s'applique pas à des cas particuliers.

This newsletter is also available in English.



RÉGIME DE RETRAITE
DES ENSEIGNANTES
ET DES ENSEIGNANTS

Imprimé sur du papier recyclé
ISSN 1706-0222



Les *Private Equity International Awards* sont attribués au nombre des voix recueillies parmi les représentants du secteur d'activité et les lecteurs de *Private Equity International* et de *Private Equity Online*.



DOUBLE HONNEUR POUR CLAUDE LAMOUREUX

Claude Lamoureux, le président et chef de la direction fondateur du RREO, qui a pris sa retraite en 2007, a été nommé officier

de l'Ordre du Canada pour son leadership au sein du régime et pour sa participation à la promotion d'une saine gouvernance d'entreprise. Il a par la suite reçu l'Ordre de l'Ontario.



BARBARA ZVAN PARMIS LES LEADERS CANADIENS

Barbara Zvan, vice-présidente principale, Composition de l'actif et risque, a récemment été honorée lors de la remise des prix

Canada's Top 40 Under 40TM de 2008. Le programme de distinctions reconnaît chaque année les réalisations de 40 Canadiens de moins de 40 ans des secteurs privé, public et sans but lucratif.

M^{me} Zvan, au service du RREO depuis 1995, a été sélectionnée parmi 1 100 candi-

dates par un comité consultatif indépendant. Composé de 25 chefs d'entreprise de partout au Canada, le comité choisit les lauréats en fonction de cinq critères : vision et leadership; innovation et réalisation; impact; participation et contribution à la collectivité; et stratégie de croissance.

MARCHÉ CONCLU

L'équipe des infrastructures du RREO a remporté un des prix Canadian Dealmakers 2008 pour l'acquisition conjointe du Groupe SAESA, une entreprise chilienne de distribution, de transmission et de production d'électricité. L'acquisition du Groupe SAESA, au coût de 1,29 G\$ US et réalisée conjointement avec un partenaire, Morgan Stanley Infrastructure, a été conclue en juillet 2008.

Les prix Canadian Dealmakers soulignent l'excellence de sociétés et de particuliers canadiens dans le marché des fusions et des acquisitions dans diverses catégories, et sont décernés en fonction de facteurs comme la création de valeur et la complexité de la transaction. Le RREO a gagné le prix dans la catégorie des services publics.

EXTRAITS VIDÉO DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE AU WWW.OTPP.COM/FR

Vous souhaitez obtenir plus de détails sur le rendement du régime en 2008 pour ce qui est des placements et du service? Vous pouvez visionner une diffusion Web de l'assemblée annuelle du RREO, au www.otpp.com/fr. Cliquez sur le lien à la page d'accueil pour voir les présentations de l'assemblée annuelle du 3 avril. ■

Retourner tout bulletin
non distribuable au Canada à :

Régime de retraite des enseignantes
et enseignants de l'Ontario
5650, rue Yonge
Toronto (Ontario)
M2M 4H5

PM# 40062973